

PIECES A FOURNIR POUR :

**DEMANDE D'AUTORISATION DE
CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE
MODIFIER UN ETABLISSEMENT
RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

- Un cerfa N° 13824*03
- Une note descriptive des travaux
- Un plan de masse
- Un plan de situation
- Une notice de sécurité relative à la catégorie de l'établissement, datée et signée
- Une notice d'accessibilité, datée et signée
- Un ou des plans de l'existant, côtés
- Un ou des plans du projet, côtés
- Un ou des plans de coupes, côtés
- Une ou des demandes de dérogations (si nécessaire)

La ou les demandes de dérogations doit être accompagnées d'un courrier motivé reprenant :

- **le ou les articles dérogés,**
- **le ou les motifs de dérogations**
- **la ou les mesures compensatoires envisagées.**
- La nomination (si nécessaire) et l'attestation du Directeur Unique de Sécurité dans le cas d'un groupement d'établissements.

Tout dossier est à fournir en 5 exemplaires

Tél.: M. HANOT Pascal

03.21.50.50.20

06.28.94.51.04